



2

Un «New Deal»  
pour Jette et les Jettois



6

Violences entre partenaires  
Une ligne téléphonique  
existe



8

10 janvier 2010  
Collecte des sapins  
de Noël



# Jette Info

n° 171



Hervé Doyen,  
Député-Bourgmestre,  
le Collège des Bourgmestre et Echevins,  
le Conseil communal,  
le Conseil de l'Action sociale,  
le Conseil d'administration du Foyer jettois  
& Paul-Marie Empain, Secrétaire communal,  
ont le plaisir de vous inviter à la



INVITATION

Réception de Nouvel An  
pour les Jettois

le 16 janvier 2010 à 11h  
dans la Salle communale des Fêtes  
place Cardinal Mercier 10 - 1090 Jette

Nous vous souhaitons  
une fantastique année

2010

## Un "New Deal" pour Jette et les Jettois

*Vous aurez certainement appris que la Liste du Bourgmestre de Jette (LBJ), Ecolo/Groen et le MR/OpenVLD ont annoncé, le 23 décembre dernier, qu'ils constituaient ensemble une nouvelle majorité communale pour le reste de la mandature actuelle (2009-2012).*



La LBJ, Ecolo/Groen et le MR/Open VLD se sont retrouvés pour évaluer l'avenir de la commune de Jette. Il est apparu rapidement qu'au-delà de leur différence, ces formations pouvaient s'engager à agir dans un esprit constructif, dans une vision originale, créative et responsable de la gestion communale, dans une confiance réciproque des partenaires et en toute transparence et loyauté.

Ils ont jeté les fondements d'un "New Deal" qui traduit une volonté de donner une nouvelle impulsion à la gestion de la commune, dans l'intérêt de Jette et des Jettois.

Les partenaires LBJ, Ecolo/Groen et MR-Open VLD, conscients des enjeux que représente leur engagement de ce jour, affirment leur volonté de s'atteler à une gouvernance audacieuse et responsable au profit de l'ensemble des citoyens de la commune de Jette.

D'ores et déjà, les projets tournés, par exemple, vers la petite enfance, la mobilité, le logement, l'espace public, la diminution progressive de l'imposition ou encore la citoyenneté seront parmi les préoccupations majeures de cette nouvelle majorité.

Les nouveaux partenaires travailleront ensemble à une nouvelle déclaration de politique générale, à ce "New Deal jettois", qui sera présentée lors du dépôt du budget 2010, conformément à la nouvelle loi communale.

**La prochaine séance du conseil communal aura lieu le mercredi 27 janvier à 20h à l'Hôtel du Conseil, place Cardinal Mercier.**

### 2010 : un défi



Laissez-moi commencer par vous souhaiter une fantastique année 2010. Le temps file. Cela fait déjà 10 ans que nous avons changé de siècle, alors que le passage à cet exceptionnel an 2000 est encore frais dans nos mémoires. Notre société a cependant connu de nombreux changements en 10 ans, ceux de 2009 ne furent pas les moindres. Après des années de croissance économique et de progression du bien-être, la crise a frappé fort. Nous nous trouvons dans une situation où nous devons tous nous investir pour pouvoir conserver notre vision de société. La société de consommation démocratique dotée d'un caractère social est de plus en plus mise à mal. Cela reste pourtant la meilleure option parmi tous les modèles sociétaux. Mettre le plus de personnes possible à l'emploi afin de bâtir ensemble le progrès de la société et le cadre de vie tout en offrant aux plus faibles (seniors, moins valides, chômeurs,...) un filet de sécurité social sur lequel ils peuvent compter. Les discussions et les décisions ont lieu

à chaque niveau politique, de l'Europe aux régions. Mais nous pouvons également contribuer au niveau local. Projets d'insertion professionnelle, soutien social, milieux d'accueil de la petite enfance de qualité,... sont autant d'initiatives qui peuvent faire la différence sur le plan communal.

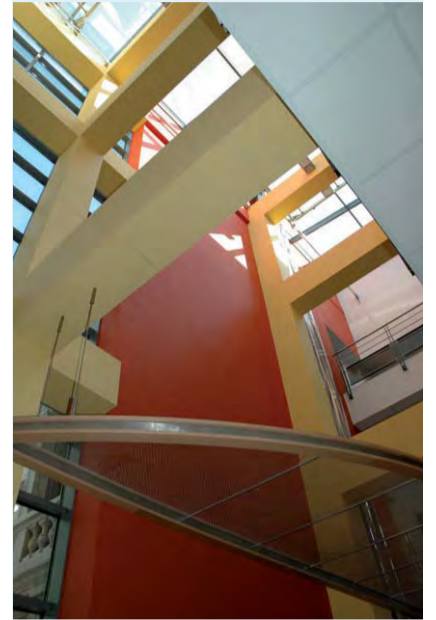
L'année 2010 ne promet pas d'être la plus facile. Les séquelles de la crise nous joueront encore des tours et l'économie ne se redresse que lentement. En Région de Bruxelles-Capitale, qui est déjà confrontée à des chiffres de chômage élevés, ces problèmes s'annoncent encore plus ardues. L'emploi demeure à ce niveau un défi crucial. Nous devons tout faire pour que les jeunes aient, quelles que soient leurs filières d'études, de bonnes perspectives d'emploi à la fin de leur parcours scolaire. Au niveau communal, de grands projets figurent au programme de l'année prochaine. La rénovation totale de la place Cardinal Mercier et des abords de la gare va commencer en 2010. C'est un projet important qui profitera aux riverains, aux commerçants, aux usagers des transports en commun sur et autour de la place et à tous les Jettois qui pourront profiter de nombreuses activités culturelles. La construction d'un nouveau bâtiment communal sur l'ancien site Pfizer représente aussi un vaste projet. L'objectif est d'y abriter des services communaux, actuellement éparpillés sur le territoire jettois, une antenne Actiris, le service régional bruxellois de l'emploi, mais également d'y prévoir des espaces pour des associations culturelles et sociales jettoises. De plus, nous poursuivrons bien évidemment nos initiatives de moindre envergure mais tout aussi importantes, avec une attention particulière pour notre cadre de vie, la petite enfance et les élèves, les moins valides, l'environnement, le commerce local,...

Vous le voyez, en dépit de la situation financière tumultueuse dans laquelle nous nous trouvons, nous allons de l'avant dans ce défi que nous nous sommes fixé : faire de Jette un environnement agréable pour chaque habitant, quels que soient son âge, son milieu social ou ses origines,...

Votre député-bourgmestre, Hervé Doyen

UNE QUESTION SUR  
LA COMMUNE DE JETTE ?

Surfez sur  
[www.jette.be](http://www.jette.be)



### LA MAISON COMMUNALE

Chaussée de Wemmel 100  
1090 Jette - Tél.: 02.423.12.11

### Horaire des services communaux

Services Population, Etat civil et GEFICO (Finances) : les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 14h, le jeudi de 13h à 19h

Autres services : les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 14h, le jeudi de 13h à 16h

**Attention! Le mercredi 6 janvier, l'administration communale sera exceptionnellement fermée à partir de 12 h au lieu de 14h habituellement.**

### Hôtel du Conseil

Place Cardinal Mercier, 1  
1090 Jette

• Commissariat de police  
Tél.: 02.412.68.06

### Agence Locale pour l'Emploi

Rue L. Theodor, 204 - 1090 Jette  
Tél.: 02.421.65.00

### CPAS

Rue de l'Eglise St-Pierre, 47  
1090 Jette

• Secrétariat: 02.422.46.11  
• Service social: 02.422.46.75

### Agence Immobilière Sociale de Jette

Résidence Essegheem 2  
Rue Jules Lahaye 288 - 1090 Jette  
Tél.: 02.421.70.90/91

## Il s'est dit au conseil communal...

*Voter l'aménagement des voiries, l'entretien des bâtiments communaux ou désigner des membres du corps enseignant dans les écoles communales sont autant de sujets qui font partie des compétences du conseil communal. Voici les points forts des derniers conseils communaux de l'année.*

### Trésorerie communale – Un apport régional de près de 5 millions d'euros

La Région, par le biais du Fonds régional bruxellois de refinancement des trésoreries communales, a octroyé une somme de 4,8 millions d'euros à notre commune. Grâce à cet apport, accordé parce que la commune de Jette respecte le plan de gestion élaboré avec la Région, la trésorerie communale jettoise sera en positif pour la première fois depuis une trentaine d'années.

### Fiscalité

Pour l'exercice 2010, le taux de la taxe communale additionnelle à l'impôt des personnes physiques est fixé à 7,25%, soit une diminution de 0,25% par rapport à 2009. Pour ce même exercice, 3.290 centimes additionnels au précompte immobilier seront perçus, soit une augmentation de 300 centimes additionnels par rapport à 2009.

### Petite enfance – Une crèche aux Jardins de Jette

Jette est une commune où il fait bon vivre. De nombreuses familles l'ont bien compris. Proposer de bonnes infrastructures d'accueil de la petite enfance relève des missions du service public, et d'une commune en particulier. Le conseil a approuvé un cahier de charges relatif à la création d'une nouvelle crèche à Jette. Un appel d'offres sera bientôt lancé afin qu'un nouvel espace d'accueil pour les tout petits voie le jour en 2010 dans les Jardins de Jette. Les travaux de construction et d'aménagement, dont le coût est estimé à près de 600.000 €, seront entièrement subsidiés.

### STIB et équipe de Prévention – Coopération pour la prévention et la sécurité aux arrêts en surface

La Société de Transports intercommunaux de Bruxelles et notre commune ont conclu une convention portant sur la coopération entre les agents de l'équipe communale de Prévention et ceux du service de la STIB chargé de la prévention et de la sécurité sur le réseau de transport en commun. Concrètement, cette coopération permettra aux deux services concernés de fluidifier les échanges d'informations et de mieux coordonner leurs actions respectives. Cette collaboration renforcée permettra de prévenir davantage les problèmes qui peuvent survenir aux arrêts de la STIB.

## Conduite automobile

Veillez à l'agrément de votre auto-école

**Candidats conducteurs, attention ! Le certificat d'aptitude qui permet de rouler seul au bout de 20 heures de cours pratiques n'est valable que s'il est délivré par une auto-école agréée.**

Afin d'obtenir le permis de conduire B (véhicules dont la masse maximale autorisée ne dépasse pas 3.500 kilos et dont le nombre de places assises, outre le siège du conducteur, n'excède pas 8), de nombreux aspirants conducteurs recourent aux services d'une auto-école. Après vingt heures de cours pratiques, celle-ci délivre un certificat d'aptitude qui permet alors au candidat d'obtenir un permis de conduire auprès de son administration communale et d'achever le reste de sa formation seul, c'est-à-dire sans guide obligatoire.

Mais attention, la vigilance est de mise. Seule une auto-école agréée est habilitée à délivrer des certificats d'aptitude. Or, il arrive que des aspirants conducteurs se présentent à l'administration communale, munis de ce qu'ils pensent être le sésame grâce auquel ils recevront leur permis de conduire provisoire, et se voient refuser la délivrance dudit permis parce que leur école de conduite n'est pas agréée.

Si vous envisagez de suivre une formation à la conduite avec une auto-école, vérifiez donc que celle-ci est agréée. Vous trouverez la liste des auto-écoles reconnues sur le site internet du SPF Mobilité et Transports : [www.mobilit.fgov.be](http://www.mobilit.fgov.be).

Pour rappel, l'apprentissage en filière libre (avec un guide de son choix) ne permet à aucun moment la conduite non accompagnée du candidat conducteur.



## Invitation<sup>n</sup>

**Jette est une commune où il fait bon vivre. Une commune verte où l'administration communale travaille chaque jour à la qualité du cadre de vie.**

Vous semblez aimer votre environnement, mais peut-être avez-vous des questions pratiques que vous aimeriez poser aux mandataires ou aux fonctionnaires communaux. Peut-être désirez-vous simplement entrer en contact avec d'autres Jettois.

**Rejoignez-nous alors le 16 janvier 2010 à partir de 11h pour un petit drink dans une ambiance détendue lors de la réception de Nouvel An des Jettois.**

Hervé Doyen,  
Député - Bourgmestre,  
le Collège des Bourgmestre et Echevins,  
le Conseil communal,  
le Conseil de l'Action sociale,  
le Conseil d'administration du Foyer jettois  
&  
Paul-Marie Empain, Secrétaire communal,  
vous invitent à la  
réception de Nouvel An des Jettois

**le 16 janvier 2010 à 11h**

**Salle communale des Fêtes – place Cardinal Mercier 10**



## Jette, une commune saine

### Devenir actif, petit à petit

*Vous trouvez chaque mois dans le Jette Info des sujets sur la santé ainsi que des conseils de Viasano et de l'administration communale de Jette.*

*Ce mois-ci, la quatrième série de conseils consacrés à « Moins d'écran, plus de mouvement ».*

Nous avons tous besoin d'une dose quotidienne d'activité physique. Chez les enfants, particulièrement, cette activité participe à leur développement général et à leur bien-être : une activité physique est aussi importante qu'une alimentation saine et variée. Malheureusement, notre temps libre est pourtant consacré à de plus en plus d'activités passives. La télévision, mais également internet, les jeux vidéos et les applications informatiques toujours plus créatives sont responsables de notre propension à ne pas bouger suffisamment. Pour leur santé, il est important que les enfants de tous âges choisissent plus souvent des divertissements dynamiques et deviennent actifs petit à petit.

#### A partir de 3 ans

A cet âge, un enfant veut découvrir son corps et son environnement tout en se sentant en sécurité. Il est encore trop tôt pour faire du sport. Choisissez des activités et des petits jeux qui mettent son corps en mouvement et développent son sens de l'équilibre. Mimer une chanson, construire une grande tour avec des blocs, aller ensemble faire les courses à pied, sans poussette (même si la prunelle de vos yeux ronchonne au début),...

#### De 4 à 6 ans

Votre enfant découvre la différence entre sa droite et sa gauche. Plus conscient(e) des capacités de son corps, votre enfant choisira un jeu ou une activité qui aiguïsera son agilité. C'est l'âge auquel on commence à jouer avec les autres enfants et où l'on acquiert la notion de compétition et de défi. Une course en sacs à patates, un parcours d'obstacles, jouer à cache-cache,... sont des activités typiques pour cet âge.

#### De 7 à 9 ans

Pendant cette période, un enfant continue à se développer d'un point de vue moteur mais aussi au niveau de l'imagination. C'est le bon moment pour l'initier au sport (découvrir la plupart des disciplines et ensuite la natation) et l'inscrire à un mouvement de jeunesse.

#### De 10 à 12 ans

A cet âge, les enfants sont de grandes filles et de grands garçons. Ils ont le plein contrôle de leurs mouvements et leur imagination est pleine d'aventures. C'est l'âge où ils se lancent dans des chasses au trésor dans le jardin et font des matchs de foot ou de ping-pong entre copains à l'école. Ils s'épanouissent dans leur sport favori et enregistrent des progrès dans le mouvement de jeunesse.

**Renseignements:** [www.viasano.be](http://www.viasano.be)

## Les jardins populaires à l'UZ-Brussel restent jusqu'en 2030 au moins



*Les jardins populaires et familiaux ont une riche histoire à Jette. Des centaines de personnes cultivent chacune près de 2 ares. Ces terrains sont répartis sur tout le territoire jettois. On trouve ainsi au chemin des Moutons, derrière l'UZ Brussel, un grand terrain avec des petits jardins populaires. La disparition prochaine de ces jardins fut un temps redoutée, mais un nouvel accord, conclu entre la VUB et la commune, garantit aux jardiniers amateurs qu'ils pourront cultiver leurs jardins jusqu'en 2030 au moins.*

Les jardiniers amateurs reçoivent près de 2 ares de terrain qu'ils peuvent cultiver à leur guise pour y faire pousser leurs propres légumes. Les parcelles sont travaillées par des hommes et des femmes de toutes les couches de la société et qu'une passion commune réunit : le jardinage. Ils conçoivent le jardinage comme un plaisir et non pas comme une contrainte. Bien entendu, certaines saisons sont moins bonnes que d'autres mais il règne une grande solidarité entre ces jardiniers urbains.

Cela fait des dizaines d'années que l'on trouve près de 130 jardins le long du chemin des Moutons, en bordure du bois du Laerbeek. Ce terrain appartient à la Vrije Universiteit Brussel.

Les jardins populaires étaient en fait menacés par les projets d'extension du club de foot Ritterklub. La commune de Jette a cherché et trouvé une solution pour le Ritterklub. Le club recevra un terrain synthétique avec des équipements adaptés et une cantine dans le centre sportif du Heymbosch. Les lopins sont ainsi protégés jusqu'en 2030 au moins.

Ces jardins urbains répondent à une demande sociale. Ils constituent aussi des petites îles de biodiversité et mettent des accents de verdure dans la ville. En somme, ils représentent une tradition qui ne peut pas se perdre.





## Cours de promotion sociale J.-L. Thys

### A fond les langues

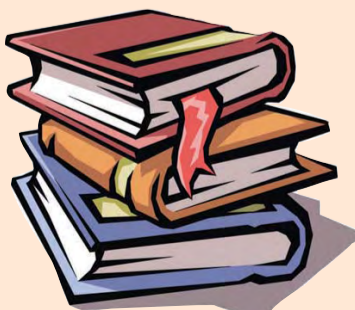
Un examen de néerlandais en perspective? Besoin de rafraîchir vos connaissances en anglais? Envie de parler l'espagnol?

A Jette, les Cours communaux de Promotion sociale J.-L. Thys proposent des formations organisées selon un horaire généralement compatible avec une activité professionnelle, en journée ou en soirée (voir encadré ci-contre).

Que vous soyez débutant ou que vous disposiez déjà de connaissances de base, vous y trouverez un groupe de votre niveau. Un test d'évaluation est effectué au moment de l'inscription.

Intéressé(e)? Les inscriptions se prennent à partir du 4 janvier 2010, du lundi au jeudi de 9h à 11h et de 18h à 20h.

**Renseignements: Cours communaux de Promotion sociale J.-L. Thys - rue Essegem 101 - tél.: 02.421.19.15 - email: promsoc.jlthys@jette.irisnet.be**







### COURS COMMUNAUX DE PROMOTION SOCIALE J.L. THYS

Rue Essegem 101 à 1090 Jette - Tél. : 02/421.19.15  
e-mail : promsoc.jlthys@jette.irisnet.be



**EN SOIRÉE**

Les lundis et mercredis  
ou les mardis et jeudis  
de 18h30 à 21h40

**NÉERLANDAIS - ANGLAIS  
ESPAGNOL**

---



**EN JOURNÉE**

Les lundis et mercredis de 14 à 17h10

**FRANÇAIS  
pour nouveaux arrivants**

---



**EN JOURNÉE**

Les lundis et vendredis de 9 à 12h10  
ou les mardis et jeudis de 13 à 16h10  
ou les lundis et mercredis de 14 à 17h10

**NÉERLANDAIS  
élémentaire et moyen**

**INSCRIPTIONS : LUNDI 14 ET MARDI 15 DÉCEMBRE 2009 DE 18 À 20H  
A PARTIR DU 4 JANVIER 2010 DU LUNDI AU JEUDI DE 9 À 11H ET DE 18 À 20H  
ACCÈS : STIB (19, 49, 51, 53, 88, 94 ET MÉTRO PANNENHUIS) OU TRAIN (GARE DE JETTE)**

Editeur responsable : Hervé Doyen, Bourgmestre - chaussée de Wemmel 100 - 1090 Jette

## La Boutique Repassage joue les Père Noël

Jusqu'au 15 janvier  
Promotion de fin d'année

**-10%**



Déposez votre linge propre à la Boutique Repassage et récupérez-le 2 jours plus tard repassé et plié dans les règles de l'art. Sans que cela ne vous coûte une fortune.

La Boutique Repassage est une initiative de l'Agence locale pour l'Emploi de Jette (rue Léon Theodor 204 - 1090 Jette - tél.: 02.421.65.00).

N'oubliez pas! Grâce aux titres-services, vous pouvez bénéficier de l'assistance d'une aide-ménagère (nettoyage, courses, nettoyage des fenêtres,...). Contactez l'ALE pour plus de renseignements.

### Boutiques Repassage de Jette

avenue de Jette 218  
Tél.: 02.420.11.95

Galerie Mercure  
Avenue Liebrecht 76  
Tél: 02.476.17.00

### Heures d'ouverture:

Lundi: de 7h30 à 17h  
Mardi: de 8h30 à 18h  
Mercredi: de 7h30 à 17h  
Jeudi: de 8h30 à 18h  
Vendredi: de 8h30 à 17h  
Samedi: de 9h à 13h



# Violences entre partenaires

## Une ligne téléphonique existe



**La ligne téléphonique « Ecoute violences conjugales » offre, aux personnes confrontées à la violence au sein du couple, une écoute spécialisée, confidentielle et gratuite.**

La violence au sein du couple est de plus en plus médiatisée, punie plus sévèrement mais le nombre de délits de ce type ne diminue pas. Il existe heureusement des structures qui viennent en aide aux victimes ainsi qu'à leur entourage. La ligne téléphonique « Ecoute violences conjugales » a été inaugurée le 25 novembre 2009. Accessible du lundi au samedi de 9h à 20h, ce service peut être appelé gratuitement par toute personne concernée par la violence entre partenaires : victime, entourage, professionnels et même témoins de ces actes.

Que vous soyez victime, membre de l'entourage (enfant, ami, collègue,...) ou témoin, le service d'écoute vous met en communication avec des personnes compétentes qui vous apportent des réponses aux diverses situations de violences dans le couple (ou ex-couple) auxquelles vous êtes

confronté(e), vous fournissent des informations complètes et appropriées, notamment juridiques et sociales, et peuvent vous orienter vers des services spécialisés.

Notez également que l'administration communale de Jette a récemment édité un dépliant sur les violences intrafamiliales, dans lequel sont repris quelques numéros de téléphone utiles. Ce dépliant est disponible gratuitement auprès de Laurence Berger - fonctionnaire Egalité des chances - 02.422.31.26.

**Ligne téléphonique « Ecoute violences conjugales »**  
**Numéro gratuit : 0800.30.030, du lundi au samedi de 9h à 20h**  
**[www.ecouteviolencesconjugales.be](http://www.ecouteviolencesconjugales.be)**

## Besoin d'être écouté(e) ?

**SOS Solitude est à vos côtés**

Le numéro de téléphone de SOS Solitude (02.548.98.08) est accessible, du lundi au vendredi, de 9h à 18h (sauf les jours fériés), pour quiconque éprouve le besoin de parler, d'échanger, d'être écouté(e).

Chaque jour, un bénévole formé à l'écoute répond aux appelants, dans l'anonymat et en toute confidentialité.

**SOS Solitude recherche également des écoutants-bénévoles. Si vous êtes intéressé(e), appelez le 02.548.98.00**

# Le Centre de Prévention du Suicide prend la parole

**A l'occasion de son 40ème anniversaire, le Centre de Prévention du Suicide mènera tout au long de l'année 2010 une série d'actions de prévention et de sensibilisation auprès du grand public. Un cycle de conférences, autour d'une question centrale « Qu'est-ce qui fait vivre ? », commence en février.**

Sept tentatives de suicide sont recensées chaque jour en Belgique. Ce chiffre interpelle. Pourtant, il existe des organismes qui viennent en aide aux personnes en détresse, c'est notamment le cas du Centre de Prévention du Suicide. Fondé en novembre 1970 sous le nom de Groupe belge d'Etude et de Prévention du Suicide, le Centre s'est fixé pour objectif en 2010 de mieux faire connaître la problématique du suicide en Belgique et réaffirmer qu'une prévention du suicide est possible.

Nous vous communiquons ci-dessous la date et le nom du conférencier de la première séance. Vous trouverez, par la suite, les informations relatives aux conférences ultérieures dans l'agenda du Jette Info.

**Cycle de 5 conférences**  
**« Qu'est-ce qui fait vivre ? »**

**Du 9 février au 7 décembre 2010**

Le 9 février : Philippe Béague, psychologue, psychanalyste, président de l'Association Française Dolto

**Renseignements : Centre de Prévention du Suicide**  
**– avenue Winston Churchill 108 à 1180 Bruxelles –**  
**02.650.08.69 – [cps@preventionsuicide.be](mailto:cps@preventionsuicide.be)**

En matière de prévention du suicide, il est essentiel de créer des espaces de parole à l'intérieur desquels la pensée ou le vécu suicidaires peuvent s'énoncer. Le service d'écoute téléphonique du Centre de Prévention du Suicide offre, 24h sur 24, à toute personne en situation de crise, d'angoisse, de mal-être ou de questionnement, l'opportunité d'un espace privilégié d'écoute et de paroles échangées.

**La ligne de crise du Centre de Prévention du Suicide - 0800.32.123 (numéro gratuit)**  
**En ligne sur le site [www.preventionsuicide.be](http://www.preventionsuicide.be) (cliquez sur « Espace forum »)**



## Un groupe de soutien à Jette également

Dans notre commune, un atelier propose aux participants de s'exprimer et d'entrer en relation par le biais de la peinture, l'écriture, le collage. Ce n'est que dans un second temps qu'un espace de parole, de dialogue, est prévu. Cet atelier est un lieu où se retrouver en compagnie d'hommes et de femmes qui se posent des questions sur la vie, qui cherchent à sortir des murs de la peur ou de l'angoisse, et qui veulent rompre le cercle de la déprime ou de l'isolement.

Les séances de groupe sont organisées conjointement par le SSM Nouveau Centre Primavera et le Centre de Prévention du Suicide.

**Renseignements : SSM Nouveau Centre Primavera - rue Stanislas Legrelle 48 - 02.428.90.43**

# Pensez à valider pour ne pas frauder! La STIB lance une nouvelle action contre la fraude

Bruxelles a un réseau de transports en commun bien développé. La STIB est responsable des bus et des trams qui vous emmènent aux quatre coins de la capitale. Le coût que vous avez à payer reste limité, surtout si vous possédez un abonnement. N'oubliez cependant pas de valider votre ticket ou votre carte à puce car, sans titre de transport valide, vous risquez une forte amende.

Jusqu'au 15 janvier, la STIB mène un sondage en ligne sur le contrôle des titres de transport. Votre avis intéresse la société de transport. Cette enquête s'inscrit dans le cadre de la campagne annuelle de sensibilisation des voyageurs à la lutte contre la fraude. Cette année, l'accent est mis sur l'obligation pour le voyageur de valider son ticket magnétique ou son pass MOBIB, chaque fois qu'il monte dans un tram ou un bus ou qu'il entre dans une station de métro, même en cas de correspondance.

« Pensez à valider pour ne pas frauder ! » C'est le titre d'un dépliant diffusé à 50.000 exemplaires sur le réseau de la STIB. On y rappelle les règles en vigueur et les amendes encourues par les voyageurs qui circulent sur le réseau de la STIB sans payer ou sans valider leur titre de transport.

Une surtaxe de 8 € (si elle est payée dans les 10 jours ouvrables) à 84 € est en effet exigée pour tout oubli d'abonnement ou oubli de validation d'un abonnement MOBIB.

72 contrôleurs de titres de transport sont à pied d'œuvre sur le réseau de la STIB. Leur uniforme porte la mention « Ticket Inspection ». Outre la lutte contre la fraude, ils ont pour mission de dissuader les actes de vandalisme, de rassurer les voyageurs par leur présence et de les assister en cas de besoin.

**Votre opinion sur les contrôles intéresse la STIB. Participez à l'enquête sur [www.stib.be](http://www.stib.be).**



## Travaux dans la commune



### Politique proactive pour les travaux publics

**Les rues et les trottoirs constituent des éléments importants de notre cadre de vie. Voiries régionales mises à part, ces éléments sont de la responsabilité de l'administration communale.**

**A l'initiative de l'échevin de l'Espace public Jean-Louis Pirottin, la commune conduit une politique proactive en matière de travaux publics. Cela signifie que les rues sont asphaltées et les trottoirs rénovés, là où c'est nécessaire.**

**Le renouvellement des canalisations souterraines est coordonné avec les impétrants.**

**Des travaux sont, en outre, exécutés en vue d'améliorer la mobilité: aménagements de ronds-points, élargissement des trottoirs ou pose de dispositifs ralentisseurs de vitesse, notamment.**

### Avenues Odon Warland et Charles Woeste

#### Rénovation du réseau d'égouttage

Suite à des problèmes de débordement d'égouts survenus dans le quartier Procureur / Uyttenhove / Warland, la commune de Jette a sollicité l'Intercommunale bruxelloise de Distribution d'Eau (IBDE) en charge de la gestion du réseau d'égouttage. Mi-novembre, l'IBDE a commencé des travaux d'adaptation du réseau d'égouttage dans l'avenue Odon Warland, entre le carrefour avec la rue Spruyt et celui avec l'avenue Charles Woeste. Une partie du chantier sera réalisée par minage (souterrain), avec des ouvertures locales, de manière à réduire au maximum les répercussions sur la circulation. Les travaux nécessiteront néanmoins des limitations d'accès et de stationnement dans les zones en chantier. Une signalisation adéquate sera mise en place par l'entrepreneur. L'IBDE estime à 70 jours ouvrables la durée de ces travaux d'adaptation du réseau d'égouttage de l'avenue Odon Warland.

### Rue Dupré

#### Rénovation des trottoirs

Des travaux de rénovation ont débuté mi-octobre dans la rue Dupré. Les trottoirs sont actuellement en cours de rénovation, des ralentisseurs de vitesse ainsi que des extensions de trottoirs seront placés. Le chantier, entamé à hauteur du n° 1 de la rue, se poursuit par tronçon de 100 mètres. Des coussins berlinois définitifs seront ensuite aménagés avec des extensions de trottoirs provisoires (balisées), en attendant la construction du nouveau parking SNCB. Des plantations seront mises en place en concertation avec les riverains. Si les conditions météorologiques ne viennent pas perturber le planning, la durée des travaux est estimée à 3 mois. Le stationnement ainsi que la circulation sont adaptés en fonction de l'avancement des travaux par tronçon de plus ou moins 100 mètres.

### Place Cardinal Mercier

#### Rénovation du collecteur et réalisation d'un bassin d'orage

Mi-octobre, l'IBDE a entamé des travaux sur la place Cardinal Mercier. Le chantier, dont la durée est estimée à 180 jours ouvrables, a pour objet la rénovation d'un collecteur ainsi que la réalisation d'un petit bassin d'orage destiné à diminuer les risques d'inondations dans le quartier. Les modifications de la circulation et des règles de stationnement sont indiquées par une signalisation appropriée.

## Embellissons nos façades

La commune édite un guide pratique sur les plantes grimpantes et de balcon

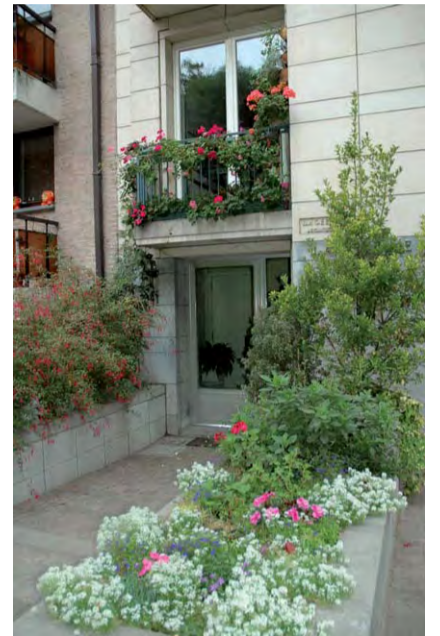
*L'administration communale a réalisé une brochure pour tous les Jettois qui souhaitent mettre une petite touche de verdure à leur façade ou leur balcon. Amateur de fleurs ou spécialiste aux mains vertes, chacun trouvera dans cette brochure des renseignements et des astuces utiles pour fleurir sa façade.*



Qu'y a-t-il de plus agréable qu'une promenade dans un environnement vert ? Avec ses trois parcs communaux, un grand parc régional, sa Ferme pour enfants et de nombreux espaces verts, notre commune dispose de beaucoup d'atouts. Les habitants peuvent en profiter pleinement mais ils peuvent également apporter leur pierre, ou plutôt leur fleur, à l'édifice. On retrouve, dans plusieurs rues de notre commune, des maisons aux façades ou balcons fleuris. Cela donne tout de suite une touche de couleur à un quartier. Les Jettois apprécient visiblement les fleurs et les plantes, le nombre de participants enthousiastes au concours « Jette en Fleurs » en témoigne.

Afin d'aider les personnes désireuses d'embellir leur façade ou leur balcon avec des fleurs et des plantes mais qui ne savent pas trop comment s'y prendre, la commune de Jette a réalisé la brochure « Embellissons nos façades », à l'initiative de l'échevine de l'Environnement Claire Vandevivere. Il s'agit d'un guide pratique contenant toutes sortes d'informations : quelle plante choisir en fonction du nombre d'heures auxquelles ma façade est exposée au soleil, quel support privilégier, quelles plantes donnent les plus belles fleurs, quel est le meilleur moment pour semer dans mes balconnières, ... ? Cette brochure fournit des conseils pratiques qui vous permettront de démarrer.

**Vous pouvez obtenir ce guide pratique à l'Accueil de La Maison communale ou le commander auprès du service Environnement - Ilse Desmet - 02.423.13.62 - idesmet@jette.irisnet.be.**



## Les bons vœux des collaborateurs de Bruxelles-Propreté

Comment les reconnaître?

A la fin de l'année, les éboueurs passent traditionnellement auprès des ménages bruxellois pour demander leurs étrennes. Cette tradition n'est pas organisée par Bruxelles-Propreté, mais tolérée. Afin de prévenir les abus, tels que ceux survenus par le passé avec de faux éboueurs faisant du porte à porte, il est important de suivre quelques recommandations. Pour reconnaître les vrais éboueurs qui collectent nos déchets par tous les temps, vous devez savoir que le personnel de Bruxelles-Propreté ne passera pour les étrennes que jusqu'au 10 janvier 2010. Les personnes qui se présenteront chez vous après cette période ne sont donc pas des employés de Bruxelles-Propreté. En outre, les éboueurs reçoivent, de Bruxelles-Propreté, un flyer pour les habitants relatif à la campagne de décembre sur l'obligation de trier les déchets à partir du 1er janvier 2010 (voir illustration).

Si les personnes qui sonnent à votre porte n'ont pas ce flyer, elles ne font pas partie du personnel de l'agence Bruxelles-Propreté.

Si vous suivez ces conseils, vous pourrez sereinement apprécier les vœux de nouvel an formulés par ces personnes qui s'investissent chaque jour pour la propreté de notre cadre de vie.



## Collecte des sapins de Noël

Comme chaque année, Bruxelles-Propreté procédera aussi au ramassage de votre sapin de Noël après les fêtes. Sortez votre sapin sur le trottoir à partir de 18h le samedi 9 janvier 2010. Sans pot, ni pied ou décoration. Bruxelles-Propreté le ramassera le dimanche 10 janvier 2010.



**Les habitants doivent garder leur trottoir dégagé de la neige et du verglas**

L'hiver a fait son entrée. Les traditionnelles températures négatives s'accompagnent du respect de quelques règles toutes simples : que vous soyez propriétaire ou locataire d'un immeuble, vous devez veiller à ce que la neige et le verglas soient éliminés du trottoir.

Si quelqu'un se blesse devant votre porte, par défaut d'entretien comme le dégagement de la neige et du verglas sur le trottoir, vous serez tenu(e) responsable de l'accident. Le règlement général de police prévoit que les trottoirs doivent être libres de neige et de verglas sur 2/3 de leur largeur, et 1.50 m au moins. De plus, il faut retirer les stalactites qui se forment à certains endroits du bâtiment qui surplombent l'espace public. Contrevenir à ces dispositions expose à une amende administrative de 100 €.

# Grande campagne de ramassage 3m<sup>3</sup> d'encombrants retirés gratuitement

**Si vous souhaitez vous débarrasser d'objets encombrants (vieux meubles, appareils ménagers,...), vous pouvez vous rendre à la déchetterie régionale ou convenir d'un rendez-vous avec Bruxelles-Propreté pour un ramassage à domicile (voir ci-dessous).**



La Région organise en outre une grande campagne exceptionnelle de collecte pendant laquelle vous pouvez jeter gratuitement 3m<sup>3</sup> d'encombrants. Cette collecte aura lieu à Jette du 28 février au 6 mars 2010. Vous convenez d'un jour et d'une heure avec Bruxelles-Propreté et ses équipes passeront vous débarrasser de vos objets encombrants.

Vous avez chez vous un vieil appareil ménager, un fauteuil usé, un matelas défoncé,... dont vous souhaitez vous débarrasser ? Appelez Bruxelles-Propreté au 0800.981.81 pour un rendez-vous.

Ces encombrants doivent être placés dehors à 7h si le rendez-vous a été fixé pour la matinée et à 14h pour les rendez-vous pris pour l'après-midi. Cette collecte ne se fait que sur rendez-vous et quelqu'un doit être présent au moment où elle a lieu.

Sont compris dans la catégorie des objets encombrants : les appareils ménagers tels qu'un frigo, un aspirateur, un lave-vaisselle, une télévision,... ; des meubles et de la décoration tels qu'une table, des chaises, un matelas, un lit, un fauteuil, un bureau, des meubles démontés,... Ce qui NE sera

PAS emporté par Bruxelles-Propreté : les déchets de jardin, les produits toxiques ainsi que le matériel de construction et de rénovation.

- 3m<sup>3</sup> gratuits, 19 € par m<sup>3</sup> supplémentaire
- Uniquement sur rendez-vous au 0800.981.81, votre présence est requise au moment du ramassage
- Du 28 février au 6 mars 2010
- Par objets encombrants, il faut comprendre les vieux meubles, les appareils ménagers, etc. Donc, aucun déchet vert, produit toxique ou matériel de construction ou de rénovation

## Déchets

**La commune de Jette et la Région de Bruxelles-Capitale travaillent main dans la main pour limiter autant que possible les déchets. Outre la traditionnelle collecte de déchets ménagers, différents dispositifs sont prévus.**

**Qu'il s'agisse de déchets verts, de petits déchets chimiques ou d'objets encombrants, diverses options s'offrent à vous pour que vous puissiez vous en débarrasser.**

**Si chacun apporte sa contribution à une collecte sélective des déchets, l'environnement n'en sera que (plus) sain.**

**Le calendrier des Coins verts mobiles à Jette pour le mois de janvier et février 2010:**

**Place Cardinal Mercier (police)**  
(chaque deuxième lundi du mois) le 11 janvier et le 8 février de 17h15 à 18h15

**Avenue Woeste (N-D de Lourdes)**  
(chaque quatrième lundi du mois) le 25 janvier et le 22 février de 18h30 à 19h30

## Déchets verts

**COLLECTE REGIONALE.** Les collectes dominicales des déchets verts reprendront au printemps. D'ici là, vous aurez la possibilité de prendre rendez-vous avec Bruxelles Propreté pour vous débarrasser, le dimanche, de vos encombrants (voir-contre).

**SERVICE DES PLANTATIONS.** Vous pouvez vous débarrasser de branches (de 7 cm de diamètre au plus) ainsi que d'autres déchets verts ou petits déchets chimiques, tout au long de l'année, auprès du service communal des Plantations (serres communales - avenue du Laerbeek 120). Tous les mardis et jeudis de 9h à 12h et les samedis de 9h à 14h. Le dépôt des déchets verts est géré par un système de cartes avec code-barre. Cette carte permet d'identifier l'utilisateur. Le volume de déchets est évalué par le préposé et un décompte est envoyé à l'utilisateur pour paiement éventuel. Tarif particuliers jettois: 2 m<sup>3</sup> gratuits par an, 7 €/m<sup>3</sup> à partir du troisième m<sup>3</sup>. Tarif entreprises de jardinage jettoises: 19 €/m<sup>3</sup>. Tarif particuliers non-jettois: 12 €/m<sup>3</sup>. Tarif entreprises non-jettoises: 32 €/m<sup>3</sup>.

## Objets encombrants

**DECHETTERIES REGIONALES.** Vous pouvez vous rendre dans l'une des deux déchetteries régionales avec vos objets encombrants (appareils électroménagers, meubles,...). La déchetterie Nord se trouve rue du Rupel à 1000 Bruxelles et la déchetterie Sud est établie à l'avenue de la Deuxième Armée britannique à 1190 Forest. Ouvert du mardi au samedi de 9h à 16h (accès jusqu'à 15h45). Service partiellement gratuit pour les ménages. Le dépôt de matériel de construction (châssis, évier, volets, marbres, poutres,...) est possible, contre paiement, pour les particuliers, les commerçants, les artisans et les petites entreprises.

**ENLEVEMENT PAR BRUXELLES-PROPRETE.** Bruxelles Propreté vient chez vous, sur rendez-vous, pour vous débarrasser de vos encombrants. Il suffit pour cela d'appeler le numéro gratuit 0800.981.81 pour fixer un rendez-vous et de veiller à ce que quelqu'un soit présent au domicile à la date et à l'heure convenues. Chaque ménage a droit à un enlèvement gratuit de 2m<sup>3</sup> d'objets encombrants tous les six mois. Vous payez ensuite 19 € par mètre-cube supplémentaire. Depuis le mois de décembre, vous pouvez à nouveau contacter Bruxelles Propreté pour fixer un rendez-vous le dimanche également.

## Eco-ambassadeurs

Vous souhaitez devenir éco-ambassadeur(-rice) et ainsi contribuer à la propreté et à la protection de l'environnement dans votre quartier? Contactez dès à présent Ilse Desmet - 02.423.13.62 ou idesmet@jette.irisnet.be

## Petits déchets chimiques COINS VERTS MOBILES.

Les déchets chimiques contiennent souvent des éléments qui risquent de porter atteinte à l'environnement et exigent donc un traitement approprié. Apportez-les au service communal des Plantations ou aux Coins Verts mobiles (véhicules de Bruxelles-Propreté). Attention! Il n'est désormais plus possible de déposer vos médicaments aux Coins Verts. Il vous faut les retourner à votre pharmacien.

## Graffitis

L'équipe communale Graffitis intervient gratuitement sur demande pour débarrasser votre immeuble, votre porte de garage ou votre mur des graffitis. Cette équipe possède le matériel nécessaire pour tout effacer de manière professionnelle sans laisser de traces. Les graffitis ne peuvent toutefois pas être retirés d'un support peint ou d'une surface qui ne peut supporter un nettoyage à haute pression ou des produits corrosifs.

Les propriétaires désireux de faire appel à l'équipe Graffitis concluront un accord avec la commune. Revers de la médaille: les propriétaires qui ne font pas appel à ce service gratuit pour faire ôter des graffitis peuvent se voir infliger une taxe communale de 54 €. Pour contacter l'équipe Graffitis, appelez le responsable du service Propreté: Dirk De Boeck - 02.478.09.62.

## Le 6 février 2010: «Passez au durable» 2<sup>ème</sup> édition de la fête du développement durable

*Le 6 février prochain, la commune de Jette organise la deuxième édition de sa fête annuelle "Passez au durable". Cette après-midi, familiale et bilingue, ouverte aux jeunes de 7 à 77 ans, comporte un ensemble d'activités interactives qui doivent permettre à tous de passer un moment agréable et instructif en famille.*



Le thème de la fête est la consommation soutenable. Une série d'associations bruxelloises et jettoises se couperont en quatre pour nous proposer une dizaine d'activités attractives, voire surprenantes: préparer des recettes de cuisine aussi savoureuses que saines, mieux décrypter la publicité, ou même calculer l'impact de nos comportements sur la planète.

Les enfants ne seront pas en reste, les organisateurs ont tenu à ce qu'ils puissent participer à la plupart des activités des "grands". De plus, des animations leur seront plus spécifiquement proposées: il sera en effet possible de découvrir un jeu de l'oie "énergique", de modeler son empreinte dans du plâtre, de s'aventurer dans un jeu exotique des légendes, etc.

En fin d'après-midi, une compagnie jettoise nous présentera une chorégraphie spécialement composée pour l'occasion. Et clou de l'après-midi: la "Symphonie des Objets abandonnés" nous permettra de voir ou de revoir un spectacle surprenant, aux sons insolites, réalisé par le théâtre des "Curieux tympan".

### Renseignements:

[agenda21@jette.irisnet.be](mailto:agenda21@jette.irisnet.be) - 02.422.31.12

### Fête du développement durable "Passez au durable" (2<sup>ème</sup> édition)

Le 6 février 2010, de 13h30 à 18 h

Entrée gratuite

Gemeenschapscentrum Essegem (centre culturel néerlandophone) - rue Léopold Ier 329

### Exposition « Fenêtres de Bruxelles » à La Maison communale

## Campagne de sensibilisation autour du maintien de la menuiserie originale et d'autres éléments de façade



De plus en plus de personnes pensent à remplacer leurs châssis en bois à simple vitrage par des nouveaux châssis à vitrage à haut rendement. D'après les chiffres de la conseillère en rénovation du Contrat de Quartier, il s'agit des travaux de rénovation les plus effectués à Jette. Le premier avantage de ce type de travaux est qu'ils réduisent la facture énergétique et les émissions de CO<sub>2</sub>.

Mais il y a un revers à la médaille: une partie non négligeable de patrimoine se perd en un temps record. Les vieilles fenêtres en bois font partie intégrante de nos belles façades bruxelloises et contiennent une multitude de détails. Elles sont le résultat de collaborations entre différents artisans (menuiserie, serrurerie, verrerie,...). Les matériaux qui les composent sont souvent de très bonne qualité et d'une grande longévité.

Mais surtout, nous nous éloignons des vieilles menuiseries en bois en raison de problèmes d'humidité alors que l'on peut souvent y remédier par de petites interventions telles que la pose d'une nouvelle couche imperméable sur les jointures extérieures, de bourrelets autocollants contre les courants d'air. Il arrive que la boiserie soit partiellement pourrie, en raison d'un entretien insuffisant. Cela ne concerne souvent que la couche superficielle de la menuiserie, sur laquelle coulent les eaux de pluie, et l'on peut aisément la remplacer sans avoir à renouveler la fenêtre entière.

Qu'en est-il de la facture d'énergie? Naturellement, le double vitrage isole mieux que le simple vitrage. Il existe cependant différentes solutions qui permettent d'épargner les châssis en bois d'origine et de placer du double vitrage tout de même (c'est généralement moins cher que de placer de nouveaux châssis!). On peut également placer une seconde fenêtre à double vitrage à l'intérieur. Cette option est recommandée lorsque le vitrage original est partiellement constitué de vitraux.

Qu'en est-il de l'entretien? Les châssis en bois doivent effectivement être entretenus mais il est beaucoup plus facile de remplacer certaines parties sur les nouveaux châssis, ce qui rend la fenêtre résistante à l'usure. Les fenêtres en aluminium ou en PVC ne peuvent plus être réparées. De nombreuses personnes oublient du reste qu'elles doivent régulièrement nettoyer leurs châssis en PVC afin d'éviter que la saleté ne s'incruste au point de ne plus pouvoir l'enlever.

Pour vous donner un petit coup de pouce, la Région de Bruxelles-Capitale vous octroie une prime à la rénovation majorée si vous réparez, adaptez ou placez du double vitrage sur des fenêtres existantes au lieu de poser des châssis totalement neufs. En outre, Sibelga vous donne aussi une prime à l'énergie plus élevée.

En collaboration avec le Centre urbain, une exposition sur la valeur patrimoniale des menuiseries existantes et d'autres éléments de façade (gouttières, balcons,...) se tiendra du 3 au 25 février dans le hall d'accueil de La Maison communale (pendant les heures d'ouverture de l'administration communale).

**Plus de renseignements sur l'exposition ou sur les primes à la rénovation:**

**Hadewig Quaghebeur**

**Conseillère en rénovation**

**Contrat de Quartier Jette**

Tél.: 02.422.31.16 – fax: 02.422.31.25 -

[hade.quaghebeur@hotmail.com](mailto:hade.quaghebeur@hotmail.com)

Permanence téléphonique le jeudi

**Le Centre urbain asbl**

Tél.: 02.219.40.60

[info@curbain.be](mailto:info@curbain.be)

[www.curbain.be](http://www.curbain.be)



# De l'énergie verte pendant 3 ans, Jette s'engage

**Début 2009, les communes et Centres publics d'Action sociale de Jette, Berchem-Sainte-Agathe, Ganshoren, Koekelberg et Molenbeek-Saint-Jean ont décidé de passer un marché conjoint ayant pour objet la fourniture en électricité 100% verte et en gaz pour les bâtiments communaux ainsi que ceux des CPAS. Au terme d'un appel d'offres public, le fournisseur de gaz et d'électricité verte Lampiris a été désigné pour livrer de l'énergie aux cinq communes et CPAS de l'ouest de Bruxelles, du 1er janvier 2010 au 31 décembre 2012.**

La protection de l'environnement a été déterminante dans ce dossier. Le cahier de charges établi par les 5 communes et CPAS stipulait la nécessité de fournir de l'énergie verte. En conséquence, dès le 1er janvier 2010, l'électricité utilisée dans tous les bâtiments communaux jettois sera issue des éoliennes, de l'énergie hydraulique et de la biomasse (matières premières d'origine végétale ou animales). Quant au gaz, il est principalement généré par la bio méthanisation (décomposition naturelle des matières organiques telles que les déchets végétaux et les déjections animales). Chacune de ces sources d'approvisionnement est donc verte et renouvelable.

## Des économies en vue

Ensemble, les consommateurs ont plus de poids pour négocier, cela vaut également pour les entités publiques. L'achat groupé de gaz et d'électricité permettra aux communes et CPAS concernés de réduire sensiblement leurs dépenses en énergie. Le contrat passé devrait en outre prémunir Jette et les 4 autres communes des fluctuations des cours de l'énergie pendant les trois prochaines années.

En matière de protection de l'environnement, les actes ont plus de poids que les bonnes paroles. Les primes et les déductions fiscales font partie des mesures dont disposent les pouvoirs publics pour inciter les citoyens à se mettre au vert mais il importe que ces services publics montrent l'exemple. Le contrat signé par les CPAS et les communes de Jette, Ganshoren, Koekelberg, Molenbeek-Saint-Jean et Berchem-Sainte-Agathe est un geste fort. D'autant que, dans le cas de notre commune, il vient s'ajouter à une autre mesure énergétique durable : l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de La Maison communale.



## Recette de saison

### Crumble aux pommes et spéculoos (6 personnes)

- 5 pommes
- 120 g de spéculoos
- 180 g de beurre + pour le plat
- 150 g de farine
- 50 g de sucre
- un peu de cassonade
- un peu de cannelle

Préchauffez le four à 180°C (thermostat 6). Epluchez les pommes et coupez-les en morceaux. Disposez-les dans un plat à gratin légèrement beurré. Saupoudrez les pommes de cannelle et de cassonade.

Broyez les spéculoos et mélangez-les à la farine, au sucre et au beurre coupé en petits dés pour obtenir une pâte grumeleuse. Couvrez les pommes de pâte à crumble et placez le tout 40 minutes dans le four préchauffé. A servir tiède... avec une boule de glace à la vanille, bon appétit!

**Astuce : servez dans des ramequins individuels pour une présentation plus chic !**

## Chaque mois, retrouvez dans le Jette Info les fruits et légumes de saison!

### A l'honneur en janvier :

**Fruits:** poire, pomme.

**Légumes:** betterave rouge, carotte en vrac, céleri vert, céleri-rave, champignon, chicorée endive, chou blanc, chou de Bruxelles, chou de Milan (chou vert), chou frisé, chou rouge, chicon, germes de soja, mâche (salade

de blé), navet, oignon, panais, pleurote, poireau, pomme de terre, potiron, pourpier, radis noir, rutabaga, salsifis, topinambour.

**ASTUCE:** pour que vos pommes de terre ne germent pas, rangez-les dans un endroit sombre et sec et ajoutez 2 pommes (du pommier) sur le tas.

### Source :

**Calendrier des fruits et légumes locaux, de saison et hors serre.**

**Bruxelles Environnement -IBGE (Institut bruxellois pour la Gestion de l'Environnement)**



# Des commerces jettois durables... cela commence aujourd'hui

**Le projet pilote d'Atrium Jette « Commerce durable 2009 » a été officiellement présenté le 4 décembre dernier. Le salon de coiffure New Coiff by Christine Julien est le premier commerce jettois à essayer les économies d'énergie après avoir remporté un audit énergétique gratuit.**

A l'heure où les économies d'énergie sont mises en l'avant dans tous les secteurs de la société, peu est fait pour sensibiliser les commerces de proximité. En février 2009, l'antenne jettoise de l'agence bruxelloise de développement commercial Atrium organisait une soirée d'information, sous forme de quizz, autour de la question des économies d'énergie pour les commerçants. Lauréat du quizz, le salon de coiffure New Coiff by Christine Julien, avait remporté un audit énergétique offert par l'IBGE-Bruxelles Environnement. Cet audit a servi de départ au projet pilote « Commerce durable » d'Atrium Jette car certaines des mesures correctrices préconisées pour réduire la consommation d'énergie du salon ont été réalisées par la propriétaire.



Ainsi, la devanture du salon a été remplacée par du double vitrage, la conduite d'eau chaude a été isolée, l'étanchéité de la porte a été renforcée, les anciennes ampoules ont été remplacées par des ampoules économiques et des conseils en termes d'éco-comportement ont été prodigués (limitation de l'éclairage de la vitrine, débranchement des tondeuses en veille, dégivrage du frigo,...).

## Une extension possible de ce projet pilote

Ce projet pilote s'est déjà révélé un succès, les charges liées à la consommation d'énergie du commerce concerné se sont réduites, tout comme son impact environnemental. L'équipe d'Atrium Jette étudie maintenant la possibilité d'étendre cette initiative à l'ensemble des commerces du quartier du Miroir. Le raisonnement d'Atrium se base sur l'idée que, puisque les ménages ont tendance à moins dépenser, il est primordial que les commerces de proximité réalisent des économies sur ce qu'ils peuvent maîtriser : les frais fixes parmi lesquels figurent les factures de gaz et d'électricité.

## Grand concours Shopping Jette

# Faites vos courses à Jette et gagnez de fabuleux prix Jusqu'au 15.01

L'association "Shopping Jette", qui réunit quelque 172 commerçants jettois, organise à nouveau un grand concours à l'occasion des fêtes de fin d'année. Pour chaque achat effectué auprès d'un commerce participant, vous recevrez un cachet. Dès que votre carte sera pleine, vous pourrez participer au tirage au sort pour remporter un des nombreux prix. Cette année, les gagnants se verront offrir des bons d'achat qu'ils pourront échanger auprès des commerces participants contre des télévisions à écran plat, des meubles, du vin,...

Pour participer à ce fabuleux concours, il suffit de demander une carte à un des commerçants participants; vous le reconnaîtrez à l'affiche de l'action qu'il aura apposée à sa vitrine. Chaque achat sera validé par un cachet. La carte de participation sera remplie lorsque vous aurez obtenu dix cachets. Inscrivez-y vos coordonnées et déposez-la dans l'urne prévue à cet effet chez les commerçants participants. Vous entrez alors en lice pour obtenir un des bons d'achat à utiliser chez un des 172 commerces membres de "Shopping Jette". Vous pouvez remettre autant de cartes de participation que vous le souhaitez; vous augmentez ainsi vos chances de gagner.

**Renseignements: André Electeur - Coordinateur de l'association de commerçants "Shopping Jette"**  
rue Léopold Ier 483 à 1090 Jette - Tél.: 0478.701.641.



UNE ORGANISATION  
DE L'ASSOCIATION  
DE COMMERÇANTS  
SHOPPING JETTE,  
EN COLLABORATION  
AVEC L'ÉCHEVIN  
DE LA VIE ÉCONOMIQUE  
ET DES ANIMATIONS  
BERNARD LACROIX.



## Nouveaux commerces à Jette

### Nouveau à Jette depuis décembre 2009

Chaque mois, le Jette Info vous présente les commerces qui ouvrent leurs portes à Jette. Ces dernières semaines, le magasin de chaussures Vascarpa a ouvert dans la rue Léopold Ier tandis que l'entreprise de nettoyage EGDN s'installait dans la rue Timmermans et le magasin de chaussures My Shoe's dans la rue Werrie.

Vous ouvrez un commerce à Jette et vous désirez le faire connaître via le Jette Info? Faites-le nous savoir en envoyant un mail à communication.1090@jette.irisnet.be.

### Vascarpa

Magasin de chaussures

Rue Léopold Ier 478  
Tél.: 02.426.27.44

**Heures d'ouverture:**

Du lundi au jeudi de 10h à 18h  
Vendredi et samedi de 10h à 19h  
Dimanche de 10h à 14h

### EGDN

Entreprise de nettoyage

(nettoyage de bâtiments, bureaux,...) et de vente de produits d'entretien écologiques et traditionnels ainsi que de matériel de nettoyage aux grossistes et aux particuliers.

Rue Timmermans 44  
Tél.: 02.420.02.21

**Heures d'ouverture:**

Du lundi au samedi de 10h à 18h  
Dimanche de 9h à 13h  
Fermé le lundi

### My Shoe's

Magasin de chaussures et de sacs  
Rue Henri Werrie 78

**Heures d'ouverture:**

Du lundi au jeudi de 10h30 à 18h30  
Vendredi et samedi de 10h à 19h

## Ciné-débat: Quelle place pour les femmes au Maroc ?

Le sujet de la femme a toujours été très sensible au Maroc, un pays où le droit est « divin » et la structure traditionnelle très forte. Le 9 février 2004, le nouveau code de la famille est entré en vigueur après des années de combat. Il veut rendre plus de justice aux femmes et rééquilibrer leurs droits par rapport aux hommes. Cette réforme représente une réelle volonté de changement. Mais la situation des femmes défavorisées va-t-elle réellement changer dans un Maroc où la majorité vit en milieu rural et n'a pas accès à l'information, où l'analphabétisme, la corruption et la pauvreté font des ravages ? Avec son film « Je voudrais vous dire... », la réalisatrice Dalila Ennadre a voulu rencontrer les principales protagonistes ; ces femmes dont on parle tant, mais à qui on ne donne jamais la parole : des paysannes ouvrières, femmes des banlieues.

Un débat suivra la projection, des intervenants prendront la parole et répondront à vos questions. Cette soirée sera aussi l'occasion de présenter au public le travail mené par la commune de Jette dans la commune marocaine de Sidi Bibi, où un débat a été initié avec la table ronde des femmes sur base de ce film.

**Projection du film « Je voudrais vous raconter... »**

**Le 3 février à 19h30**

Au centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée gratuite, réservation indispensable

**Renseignements : Anne-Françoise Nicolay - 02.423.12.09 - [afnicolay@jette.irisnet.be](mailto:afnicolay@jette.irisnet.be)**

UNE ORGANISATION DU COLLÈGE DES BOURGMESTRE ET ÉCHEVINS, À L'INITIATIVE DE L'ÉCHEVINE DES RELATIONS NORD-SUD CHRISTINE GALLETZ



## Du 15 au 17 janvier 2010 40<sup>e</sup> campagne d'Iles de Paix

*C'est devenu une tradition. Durant un weekend, à la mi-janvier, plusieurs dizaines de milliers de personnes occuperont les sas de supermarchés, les carrefours et les rues des villes, villages et hameaux pour vendre des modules et des cartes des Iles de Paix en faveur de projets de solidarité en Afrique et en Amérique latine.*

L'argent récolté ira au Burkina Faso, au Bénin, au Mali, en Equateur et au Pérou. Là-bas, des gens ont des idées pour améliorer leurs conditions de vie. Ils ont aussi de l'énergie et de la volonté. Il ne leur manque qu'un coup de pouce, que les Iles de Paix leur apporte.

### Une diversité de projets

Les projets soutenus sont multiples. Pour certains, il s'agit d'un barrage qui retiendra l'eau pendant toute l'année, leur permettant d'abreuver le bétail et d'irriguer des cultures. Pour d'autres, c'est une formation parce qu'on est maire d'une commune qui doit désormais gérer de nombreuses responsabilités. Pour d'autres encore, c'est l'édification d'une école. C'est aussi une fromagerie, un forage, une route qui ne s'écroule pas chaque fois qu'il pleut, apprendre à vacciner, à cultiver le riz, à gérer un fonds de microcrédit, etc.

Il est important de souligner que ces projets sont ceux des principaux bénéficiaires, dans le Sud. Des hommes et des femmes s'y investissent complètement. C'est un gage de durabilité.

Ils sont des centaines de milliers à vivre mieux, là-bas, parce qu'ils développent leur autonomie. Et parce qu'ici, des gens se sentent concernés.

La pochette de 4 modules (ou de 2 cartes) se vend 5 €. Otez-en les coûts de fabrication, et il reste 4,95 € pour les projets de l'association. Vous pouvez aussi vous porter volontaire pour un coup de main à cette grande action de solidarité, les bénévoles sont les bienvenus.



### Campagne des Iles de Paix

**Pour financer des projets de développement dans le Sud**

**Du 15 au 17 janvier 2010**

**Iles de Paix : CCP 000-0000049-49 (déduction fiscale dès 30 € par an) - [www.ilesdepaix.org](http://www.ilesdepaix.org) - 085.23.02.54.**

## Expo "50 ans de l'école Clarté"

En 2010, l'école Clarté fêtera ses 50 ans. A cette occasion, la direction de l'école a décidé de mettre sur pied une petite exposition. Pour mener cette initiative à bon port, l'école Clarté a besoin de vous. Si vous possédez des documents, photos, objets, tout ce qui pourrait aider à l'organisation, en mai prochain, de l'exposition "50 ans de l'école Clarté" et si vous êtes disposé(e) à les prêter pour quelques semaines, prenez contact avec la direction de l'établissement scolaire.

**Renseignements : Béatrice Ryckmans, directrice de l'école Clarté - 02.425.30.12.**

## Des bénévoles pour l'ONE

On recherche des personnes pour rejoindre l'équipe de l'ONE et devenir des membres actifs et dynamiques de la consultation pour enfants de l'avenue Stiénon 151. Les bénévoles seront notamment chargés de l'accueil des familles durant les consultations et d'éventuelles tâches administratives à discuter avec l'équipe..

**Renseignements: Madame Lebeau au 02.269.23.70 ou Moïse Schepens au 02.479.76.50**

## Au programme pour les seniors

Dimanche 21 février 2010 :

### Opérette « La Veuve joyeuse »



Le Centre bruxellois de l'Opérette vous présente "La Veuve Joyeuse", un succès incontournable du compositeur hongrois Frans Lehár.

Cette opérette conte les aventures de Popoff, ambassadeur à Paris de Marsovie, un petit pays au bord de la faillite, qui veut arranger le mariage de Missia Palmieri, détentrice de la plupart des capitaux de Marsovie avec le prince Danilo. Il ignore cependant que tous deux se sont aimés par le passé et que la famille du prince les a séparés, refusant l'entrée dans leur monde de la modeste fille du peuple qu'elle était à l'époque. Dans le même temps, Popoff ne doit pas perdre de vue son épouse Nadia, très sensible aux charmes de Camille de Contançon.

Au centre culturel d'Auderghem - bd du Souverain 183 à 1160 Bruxelles  
Transport en autocar. Rendez-vous à 13h30 sur la place Cardinal Mercier.

Prix: 33 € pour le spectacle et le transport / 29 € pour le spectacle uniquement

**Réservations : à partir du mardi 26 janvier 2010 auprès du Service communal des Seniors - chaussée de Wemmel 100 - bureau 047 - entresol - 02.423.12.66.**

#### Réservations:

Horaires des réservations : les mardi, mercredi de 9h à 11h30 et le jeudi entre 13h30 à 15h45.

Possibilité de payer votre carte d'entrée sur le compte 000-0025741-36 de la commune de Jette avec la communication suivante : Opérette du 21.2.2010 + Nom + N° de réservation (Prière de téléphoner au 02.423.12.66 avant tout paiement pour connaître votre numéro de réservation ou d'envoyer un mail à Patricia Hellem - phellem@jette.irisnet.be)

Les cartes vous seront envoyées à domicile.

## Fête de Noël des seniors jettois A mi-chemin entre Las Vegas et Rio de Janeiro

*En deux jours, les 15 et 16 décembre derniers, plus de quatre cents seniors jettois, francophones et néerlandophones réunis, ont assisté à la fête de Noël concoctée pour eux par l'administration communale. Le programme de ces deux jours était identique : le temps d'un après-midi, les spectateurs ont traversé l'Atlantique pour deux spectacles tout en paillettes et en strass.*

« Love me tender », « Jailhouse rock », « My way », la première partie de la fête de Noël a d'emblée propulsé les spectateurs au cœur des années Las Vegas d'Elvis Presley. Sur scène, un sosie a repris les plus grands succès du King, pour le plaisir des personnes présentes. Le chanteur était véritablement rentré dans la peau de son idole ; du costume blanc à paillettes aux santiags, en passant par la banane et le gros ceinturon, rien ne manquait. L'ambiance, déjà chaleureuse, est devenue carrément bouillante et électrique pour la seconde partie de la fête, lorsque les danseuses et danseurs du cabaret « Show Brasil » de Bruxelles sont montés sur scène. Des costumes en provenance directe des écoles de samba, des rythmes endiablés, des acrobaties à couper le souffle et des artistes tout en grâce et en souplesse ; pendant plus d'une heure, le carnaval de Rio était à Jette !

Tout au long de l'année, la commune de Jette met les petits plats dans les grands pour ses seniors. De nombreuses activités sont organisées, à l'initiative des échevins Paul Leroy et Brigitte De Pauw, dans le but non seulement de les divertir mais aussi de leur donner l'occasion de se rencontrer et de créer de nouveaux liens avec des personnes qui partagent les mêmes centres d'intérêt qu'eux. Pensez aux thés dansants, aux spectacles en tous genres (opérette, théâtre), aux diverses excursions (Ghlin et Chimay) qui se sont succédés en 2009. La fête de Noël des 15 et 16 décembre derniers a

été un succès. Les applaudissements et les réactions positives du public ont sonné comme autant d'encouragements pour le service communal des Seniors qui ne manquera pas de poursuivre ses efforts en 2010.



## Navexpo 2010

*Navexpo, en 2010, sera composée de 2 volets. Que les passionnés de la mer n'hésitent donc pas à faire un saut à l'abbaye de Dieleghem.*

### - Un paquebot à voiles

Elaboré depuis deux ans dans le plus grand secret, le paquebot du futur a été présenté par STX Europe. Il rassemble toutes les innovations et derniers développements en matière de réduction d'énergie et de respect de l'environnement. Avec ce nouveau concept, STX veut révolutionner l'approche de la construction et de l'exploitation des navires de croisière. En utilisant au maximum le potentiel des énergies renouvelables et des nouvelles technologies en matière de propulsion et de valorisation des déchets, le concept doit permettre de réduire de moitié la facture énergétique des bateaux. Concours, conférence et visites guidées (groupes sur réservation).



### - Bathyscaphe

En 1962, Houot et Willm effectuent la première plongée à grande profondeur avec le bathyscaphe l'Archimède. Ils touchent le fond à 9.200 mètres et y restent 3 heures. Dans les jours suivants ont lieu d'autres plongées d'essai dont une qui permit d'atteindre un fond à 9 500 mètres. De 1962 à 1970, l'Archimède a effectué 139 plongées (Méditerranée, Japon, Porto-Rico, Grèce, Madère et Açores).



### Navexpo 2010 - Marine & technologies d'aujourd'hui

à l'Ancienne Demeure abbatiale de Dieleghem (rue Tiebackx 14) du 16 janvier au 28 février 2010

Ouvert du mardi au vendredi de 10 à 12h et de 14 à 17h, le week-end de 10 à 18h. Entrée gratuite

Renseignements: abbaye de Dieleghem - 02.479.00.52

## Le Centre culturel de Jette présente...

### Théâtre jeune public: Le phare du bout du monde

Maya, la gardienne de phare et Monsieur Slimane, un vieux marin, se voient souvent pour échanger de vieux souvenirs. Tant d'animaux perdus sont passés par le phare du bout du monde. Un jour, Maya lui raconte l'histoire de Sadko, un chien qui était arrivé au phare un jour de grande tempête. Les deux personnages font revivre "Le phare du bout du monde", avec comme toile de fond les images du livre qui défilent sur un cadre, projetées en transparence. Tantôt, ils content les aventures du chien et de ses compagnons, tantôt, ils les jouent, tantôt ils les chantent en s'accompagnant de divers instruments comme l'accordéon, la clarinette. Pour les enfants de 5 à 8 ans. Durée : 50 min.

**Théâtre: "Le phare du bout du monde" par Natalie Quintart et Alain Delval**

**Dimanche 31 janvier 2010 à 15h** au centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée: 6 €

Renseignements: Centre culturel de Jette - 02.426.64.39



## Simon Cardon en concert



Après avoir rempli le Rayon vert à l'occasion de son tout premier spectacle, Simon Cardon revient deux ans plus tard avec un nouveau répertoire. Des couleurs différentes, des humeurs changeantes, ses chansons, réparties en quatre saisons, vous feront voyager sous le soleil et sous la pluie, du chaud au froid, de la Normandie à la Mongolie, de l'été au printemps. Et tout ça, sous l'œil vif de Miss Météo...

**Concert de Simon Cardon**

**Le 23 janvier à 20h** au Rayon vert (rue Van Huynegem 30-32)

Entrée : 8 € / 7 € pour les enfants, les étudiants et les chômeurs

Renseignements : Le Rayon vert asbl – 02.420.21.26 ou 0496.564.857

## 'PLOEF! Plus On Est de Fous'

### Projections de films et ateliers de chant polyphonique

L'espace de rencontres culturelles « PLOEF ! Plus On Est de Fous » a ouvert ses portes fin octobre au 100 rue Bonaventure. PLOEF ! s'adresse à un large éventail de gens. Chacun trouvera certainement son bonheur dans le programme varié qui propose des concerts, des expositions, des repas, des spectacles, des ateliers de cuisine et de chant, des projections de films, des débats,...

#### Cinéventura

Envie de voir un film sur grand écran en compagnie de quelques voisins, d'amis ou de sympathisants de PLOEF !? Cinéventura présente des films grand public de qualité. Un cinéma de quartier familial,

entre écrans plats et vrai cinéma. Avec un petit verre pour discuter entre amis

Participation aux frais + boisson : 5 € ;  
- de 18 ans : 4 € ; - de 12 ans : 3 €.

Projection de films le samedi soir (adultes) et le dimanche après-midi (enfants admis). Sous-titrage en français et en néerlandais si nécessaire et possible.

#### Prochains films :

Samedi 2 janvier 2010 à 21h : **Harold et Maud** (1971 – Hal Ashby)

Dimanche 7 mars 2010 à 16h : **Home Sweet Home** (1973 – Benoit Lamy)

#### Atelier voix-chant-polyphonie

Se rencontrer tous les mois pour partager le plaisir de chanter ensemble, c'est possible lors des ateliers de chant polyphonique. Découvrir la solidarité dans le chant. Tendre l'oreille pour les autres, s'améliorer, apprendre en s'amusant, en écoutant, en essayant,...

Ouvert à tous à partir de 16 ans; la connaissance du solfège n'est pas indispensable.

Prix: 15 /12 € par atelier; 3 leçons: 40/30 €

#### PLOEF!

Rue Bonaventure 100

02.476.98.07 - ploefplus@gmail.com

# Agenda

## Quand rien ne va plus... Groupe d'expression créative

En compagnie d'hommes et de femmes qui se posent des questions sur la vie, qui cherchent à sortir des murs de la peur ou de l'angoisse et qui veulent rompre le cercle de la déprime ou de l'isolement, il est possible de rejoindre un groupe d'expression créative. Les séances de groupe sont organisées conjointement par le SSM Nouveau Centre Primavera et le Centre de Prévention du Suicide.

## Quand rien ne va plus... Groupe d'expression créative

Les 8 et 22 janvier de 13h30 à 15h30  
au SSM Nouveau Centre Primavera (rue Stanislas Legrelle 48)  
Inscriptions: 02.428.90.43

## Le 21 janvier 2010 Réunion pour les habitants rue Werrie Contrat de Quartier

L'équipe du Contrat de Quartier de Jette organise une réunion pour les habitants de la rue Werrie (tronçon délimité par la chaussée de Wemmel et la place Laneau).

## Réunion rue Werrie Contrat de Quartier

Le 21 janvier à 19h30  
Au 1<sup>er</sup> étage du café Le Central (place Laneau)  
Infos : administration communale de Jette -  
02.422.31.17

## Antenne interuniversitaire de Jette et du Nord-Ouest

L'Antenne interuniversitaire propose chaque année un cycle de conférences tous publics.

Celles-ci traitent de sujets diversifiés, liés à la politique, l'histoire, les arts, la sociologie, le monde médical, etc.

Les exposés sont accessibles au public le plus large.

Le 14 janvier à 14h30

Martine Cadière:

“Joséphine Baker, résistante et militante”  
dans la Salle communale des Fêtes  
(place Cardinal Mercier 10)

Entrée: 4 €

Infos: service de la Communauté française -  
Sylvie Allentin - 02.423.13.53.

## Rencontre autour d'un thème “Est-il facile de se comprendre ?”

L'asbl SSM Nouveau Centre Primavera organise des groupes de parole où chaque participant peut faire part de sa réflexion personnelle et échanger ses points de vue avec les autres membres du groupe. Chaque rencontre, en compagnie d'un psychologue spécialisé dans l'approche centrée sur la personne, tourne autour d'un thème.

Le 15 janvier de 13h30 à 15h30:

“Est-il facile de se comprendre ?”  
au Centre culturel de Jette  
(bd de Smet de Naeyer 145)  
Une inscription préalable est nécessaire.  
Infos: SSM Primavera - tél.: 02.428.90.43

## Cycle de conférences Clés pour la musique

La conférence “Clés pour la musique”  
donnée par le musicologue

André Van Oeckel offre aux amateurs de  
musique les clés pour la comprendre.

Le 23 janvier, le thème est “Musique et pouvoir”.

## Ce mois-ci “Musique et pouvoir”.

Le 23 janvier à 14h30

au Centre Armillaire

(bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée: 5 €

Infos: Centre culturel de Jette -  
02.426.64.39

## Cycle de conférences Cent Ans de Jazz

Louis Stevens, documentaliste, et Vicky Down, musicien, emmènent les amateurs de musique dans les méandres du jazz. Les deux compères éclairent les mélomanes à l'aide de beaucoup d'écoute et des références musicales, des vidéos,...

Ce mois-ci:

“Vicky Down et ses références guitaristes  
de Andrés Segovia à Django Reinhardt”.

Le 21 janvier de 14h15 à 17h  
au Centre Armillaire

(bd de Smet de Naeyer 145 à 1090 Jette)

Entrée: 5 € - 1,25 € pour “Article 27”

Infos: Centre culturel de Jette -  
tél.: 02.426.64.39

